

3èmes Assises Yvelinoises de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale

Pays invité d'honneur :Le Bénin

La contractualisation

**Une clé pour le développement durable des
services publics locaux d'eau et d'assainissement**

Claude Jamati

**Association AdP Villes en Développement, Association Africaine de l'Eau
Maire de Bailly et Vice président de Versailles Grand Parc (Yvelines)**

8 Octobre 2011

3ème Assises de la Coopération
Décentralisée, Yvelines

Constats

- **Couverture insuffisante en eau et assainissement**
- **Multiplication du nombre de parties prenantes dont les communes et la société civile**
- **Décentralisation : les villes ne sont souvent pas du tout impliquées dans la desserte en eau et assainissement**

Constats

- **Besoin de planification cohérente : rien ne peut se faire sans que les villes ne soient de réelles « parties prenantes »**
- **Non pertinence des schémas classiques pour répondre aux défis actuels**

Une évolution des acteurs et de leurs rôles

ETAT
Ministères de
tutelle

Usagers

Office national
ou
Société
Publique

3^{ème} Arrondissement de Coopération
Décentralisée, Yvelines

8 Octobre 2011

Une évolution des acteurs et de leurs rôles

ETAT
Ministères de
tutelle

U **e** **a** **g** **e** **r** **e**

Office national
Société Publique

Une pluralité d'acteurs et de parties prenantes

**Société
Publique nationale**

**ETAT
Ministères de
tutelle**

Bailleurs

**Sociétés
établissements
Publics régionaux**

**Collectivités
territoriales**

Banques

Clients-Usagers

**représentants
des usagers**

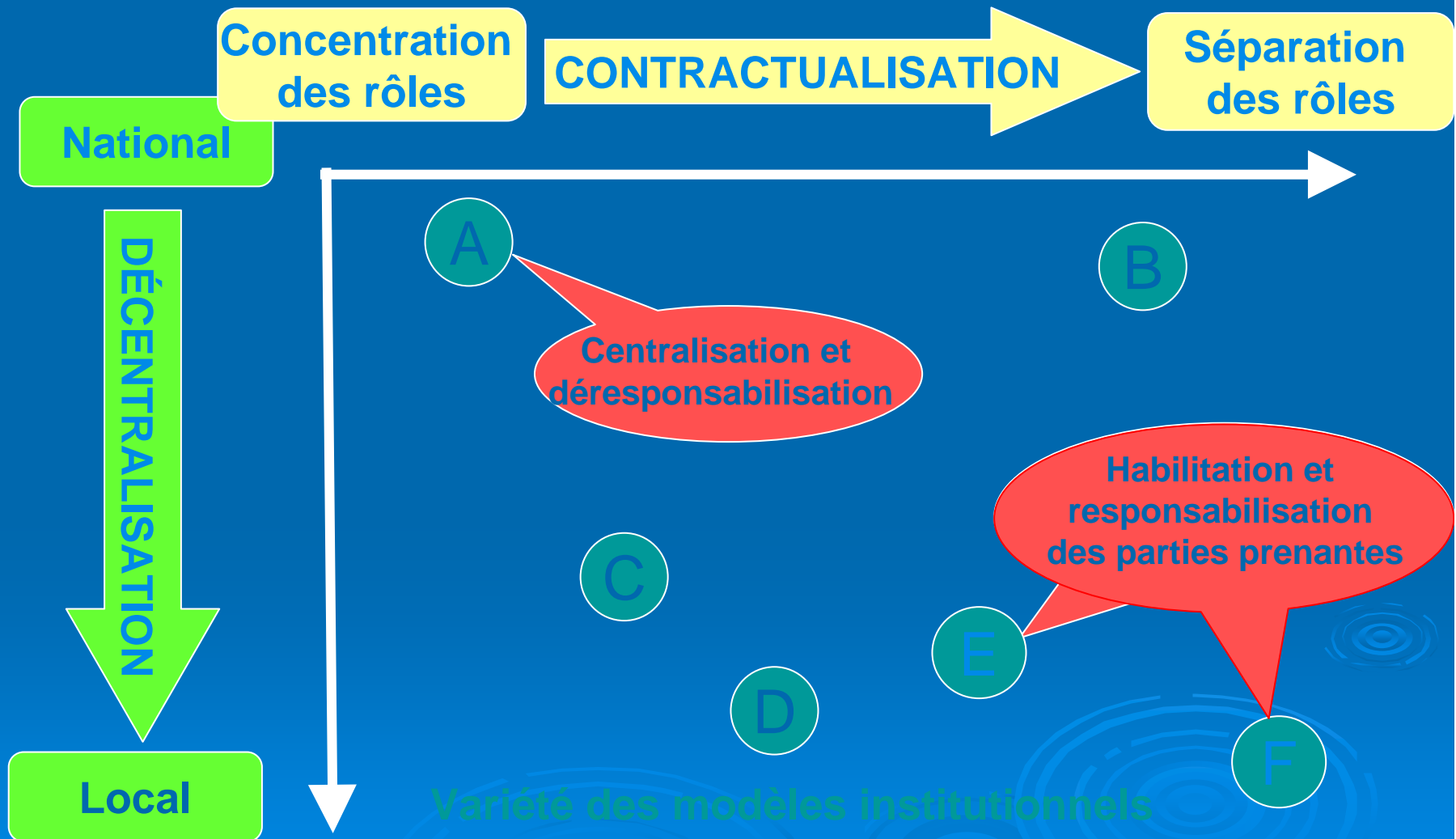
**Régulateur/Auditeur
du secteur**

Opérateurs Privés

Entrepreneurs

ONGs

Deux mouvements complémentaires et une variété de schémas possibles



8 Octobre 2011

3ème Assises de la Coopération
Décentralisée, Yvelines

La démarche contractualisation

Objectifs

- La démarche « contractualisation » vise à améliorer la couverture et les performances du service en tenant compte des constats précédents
- Elle consiste à formaliser les relations entre acteurs pour atteindre l'objectif commun :

De l'eau de qualité et un assainissement efficace pour tous à un prix supportable et de façon cohérente, coordonnée et durable

Convergence des réflexions

- **La démarche contractualisation s'est développée au cours de ces dernières années sur tous les continents.**
- **En Afrique, elle a fait l'objet de nombreux ateliers soutenus par l'Association Africaine de l'Eau, et de plusieurs publications**
- **Elle a aussi inspiré un grand nombre de stratégies**
 - **Au niveau des institutions internationales**
 - **Au niveaux des organisations nationales**
 - **Au niveau des pays, au Nord comme au Sud**

« Contractualisation » : quelques étapes

- Initiative WBI début 2006
- Concertation avec UNITAR (CIFAL) pour mettre au point un programme d'ateliers régionaux
- Élargissement sous l'égide de SIE et WBI avec PDM, CGLUA, ENAP-CREXE, et de nombreux organismes : atelier de réflexion de Montréal mi Octobre 2006
- Au Togo et au Bénin, la démarche « quadrilogue » avec l'IGD

Convergence des réflexions

- **L'Association Africaine de l'Eau (AAE) a joué un rôle moteur pour faire avancer la démarche et faire partager les expériences**
- **L'AAE a notamment contribué à**
 - **Différents ateliers sur le sujet (Montréal 2006, Ouagadougou 2007, Kampala 2008)**
 - **Différentes réunions africaines (Africités Nairobi 2006, Congrès AAE Cotonou 2008, Africités 2010)**

La démarche contractualisation

Quelques étapes

- **Montréal (Novembre 2006)**

Un atelier de réflexion rassemblant un grand nombre de parties prenantes organisé par WBI et SIE

- **Ouagadougou (Avril 2007)**

Un atelier régional d'échanges organisé par WBI et UNITAR sur les problématiques et des pratiques mises en places au Burkina, au Mali, au Bénin et en RDC

Participants Montréal (1)

- AquaFed – Fédération International des Opérateurs Privés
- Association Nationale des Communes du Bénin – ANCB
- Building Partnerships for Development in Water and Sanitation – BPD
- Centre de recherche et d'expertise en évaluation – CREXE
- École nationale d'administration publique – ENAP
- Conseil mondial de l'eau
- Eau Vive
- Infrastructure Development Consultants
- Institut de Gestion Déléguée – IGD
- INWENT - Capacity Building International
- Métropolis
- Ministère des Finances et de la Privatisation (Maroc)
- National Water and Sewerage Corporation – NWSC (Uganda)
- Office National de l'Eau Potable – ONEP (Maroc)

8 Octobre 2011

3ème Assises de la Coopération
Décentralisée, Yvelines

Participants Montréal (2)

- ONEA (Burkina Faso)
- Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire – PEPAM (Sénégal)
- Programme Solidarité Eau – PS-Eau
- Réseau Africain pour le Développement Intégré – RADI
- Secrétariat International de l'Eau – SIE
- Stratégies Urbaines, Décentralisation et Développement Local – Sudd Local
- The Privatisation Commission (Malawi)
- United Nations Institute for Training and Research – UNITAR
- United Cities and Local Governments of Africa – UCLGA
- Ville de Montréal
- World Bank
- World Bank Institute – WBI

La démarche contractualisation

Quelques étapes

- **Kampala (Juin 2008)**

Un atelier régional d'échanges organisé par WBI et InWEnt sur les problématiques et des pratiques mises en places au Kenya, en Uganda, en Tanzanie et en Zambie

- **Des communications dans diverses réunions internationales**

Africités Nairobi 2006, Congrès AAE Cotonou 2008, Africités Marrakech 2010

La démarche contractualisation

Quelques étapes

- **Groupe de travail IGD (2008) sur la gestion contractuelle des services essentiels**
Environ 25 experts de toutes provenances
- **Publication par l'AFD (Collection Notes et Documents N°43 Décembre 2008) du recueil :**
« La contractualisation : une clé pour la gestion durable des services essentiels »
dont une vingtaine de contributions, de nombreuses études de cas, une bibliographie et un glossaire

Conditions de réussite de la contractualisation

- **La Contractualisation résulte d'un compromis satisfaisant les intérêts et les avis des parties prenantes du secteur,**
- **Elle doit viser en permanence l'amélioration de la performance des secteurs,**
- **Elle doit formaliser au maximum les relations entre les parties prenantes,**
- **Elle doit rechercher la cohérence dans la chaîne des contrats.**

Définition retenue

« Processus qui implique la création et la mise en œuvre d'une chaîne de contrats et/ou d'autres types d'ententes formalisées qui relient les parties prenantes (ou la majorité des parties prenantes) dans un système social complexe, et qui sont établis pour améliorer la performance et l'étendue des services publics essentiels. »

Préalables à la contractualisation

Préalablement à la mise en œuvre de la contractualisation, il est nécessaire de déterminer le niveau de performance du service pour en déduire :

- **Une politique de développement du secteur,**
- **Le choix d'une forme d'intervention,**
- **Les réformes sectorielles à introduire,**
- **Le financement, le pilotage et la régulation du secteur.**

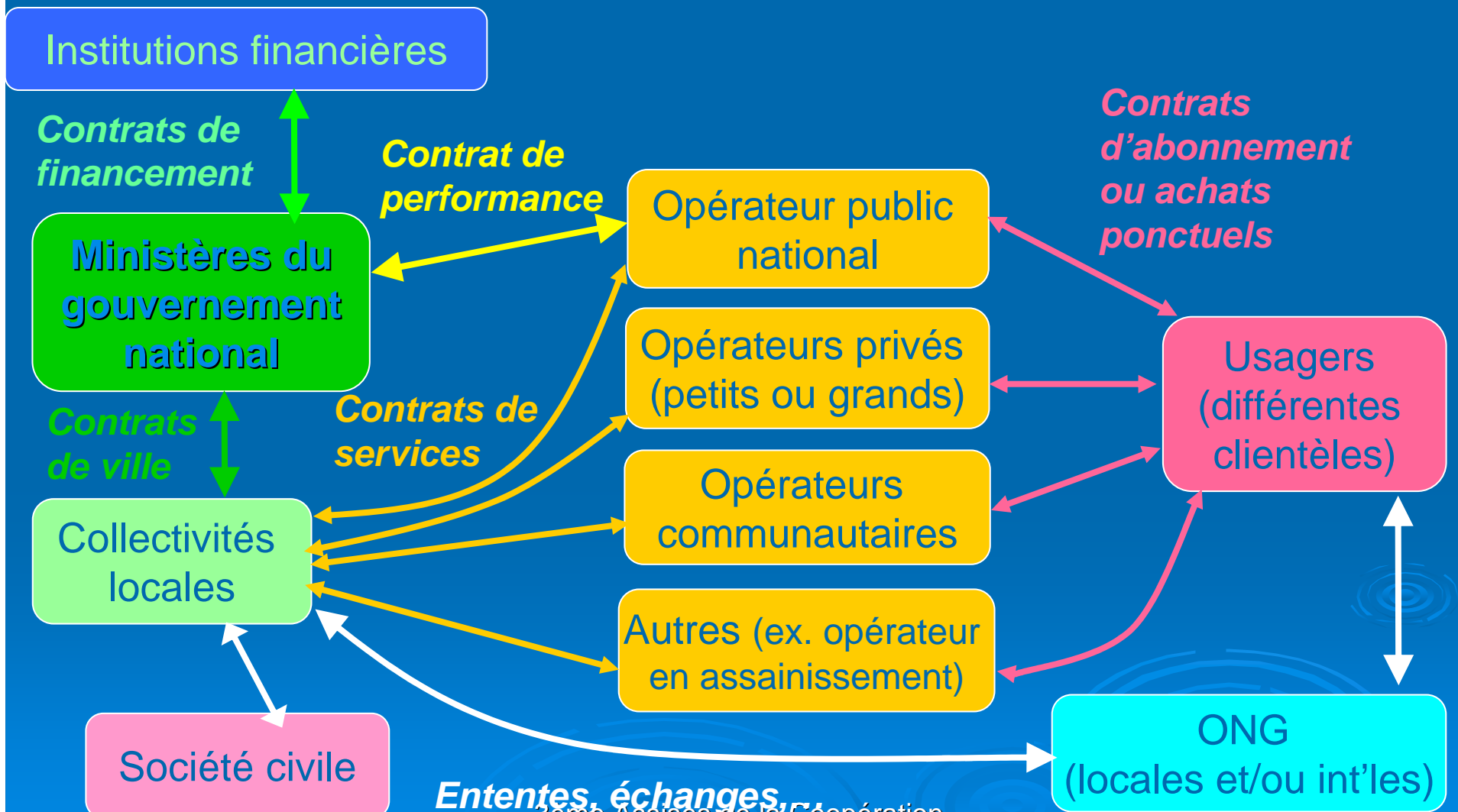
Avantages attendus de la contractualisation

- **Séparer et clarifier les rôles (fonctions)**
- **Réduire l'interférence politique dans la gestion des services**
- **Responsabiliser les parties prenantes**
- **Répartir équitablement les divers risques**

Avantages attendus de la contractualisation

- **Introduire un système d'incitations et de pénalités pour améliorer la performance à tous les niveaux**
- **Attirer, en toute transparence, des équipes de gestion compétentes et dévouées à la tâche**
- **Favoriser la reddition de comptes**

Types de contrats



8 Octobre 2011

3^{ème} Assises de la Coopération
Décentralisée, Yvelines

Quelques pays ayant adopté la démarche

- **Bénin**
- **Burkina Faso**
- **Maroc**
- **Uganda**
- **Togo**

LA CONTRACTUALISATION A L'ONEP

Niveau Stratégique

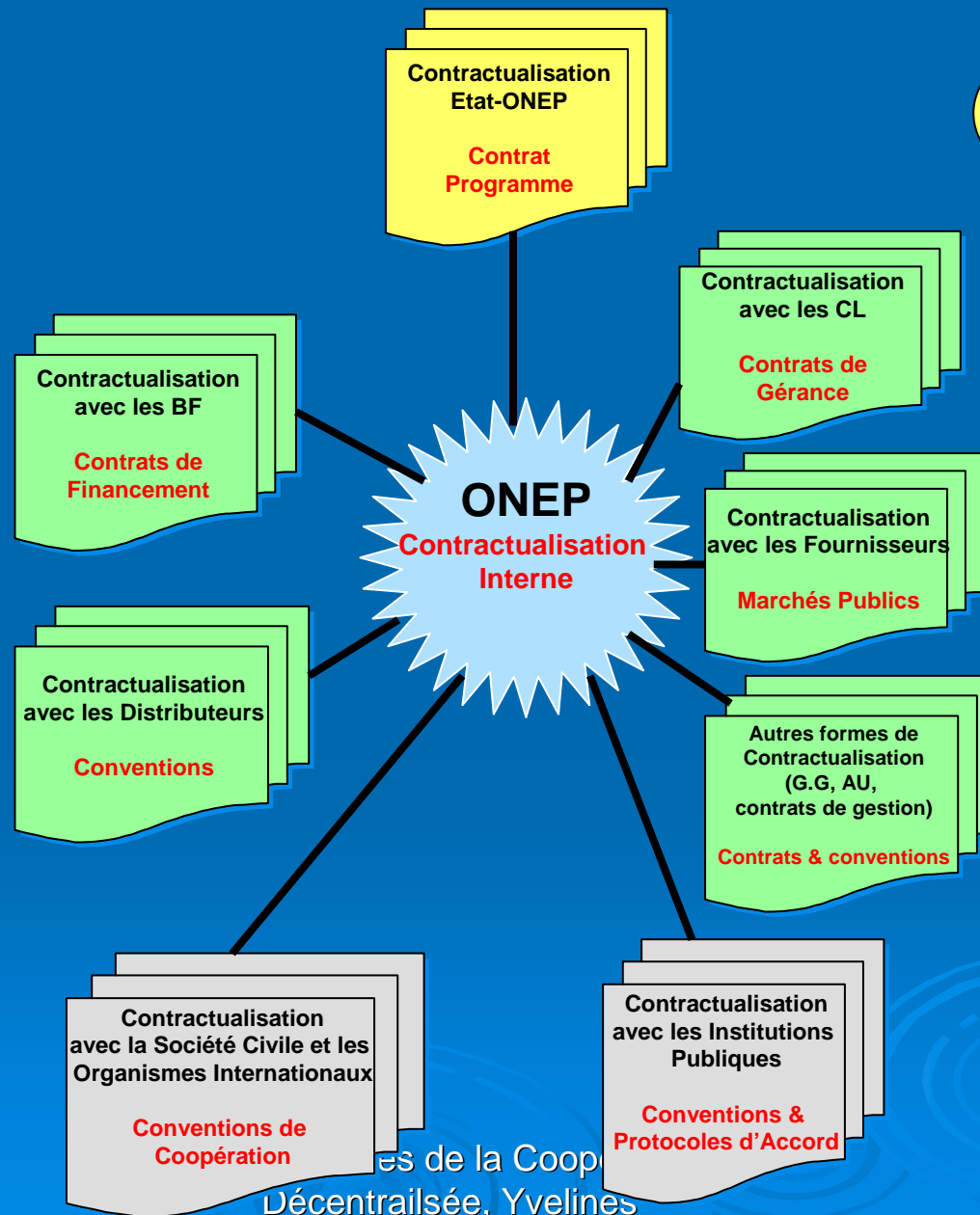
- Prise en charge et implémentation de la politique des Pouvoirs Publics
- Formaliser et contracter les engagements réciproques

Niveau Opérationnel

- Élaboration du plan opérationnel
- Négociations avec les Collectivités Locales et les distributeurs
- Discussions avec les bailleurs de fonds et partenaires financiers
- Formalisation et contractualisation des engagements réciproques

Partenariat & Coopération

- Veille stratégique
- Recherche de nouveaux partenaires et créneaux
- Recherche et Développement



- Objectifs
- Programme Investissement
- Plan Financement
- Indicateurs Performance
- Modalités de suivi et d'évaluation

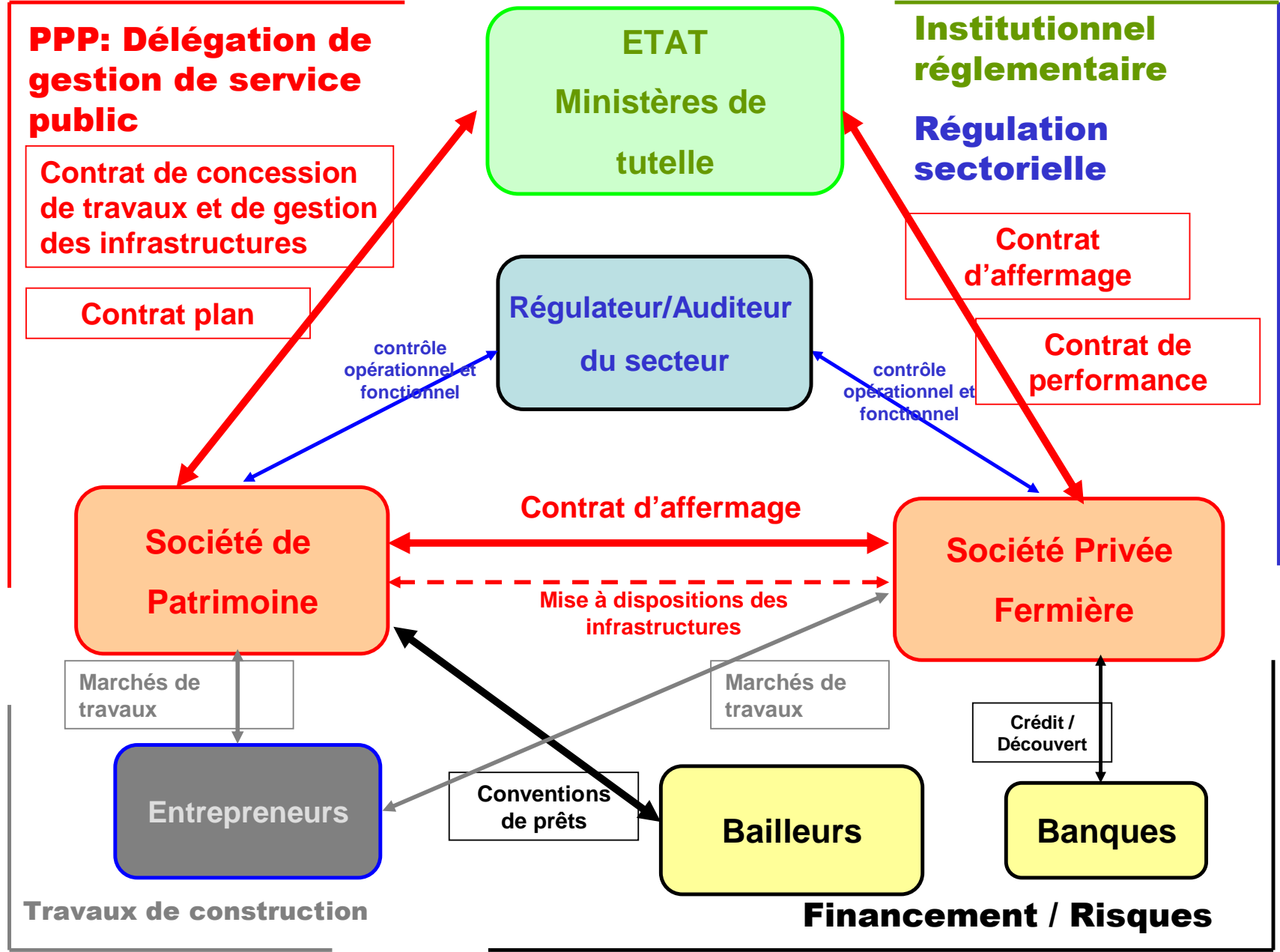
- Fixation des hypothèses
- Réservation des ressources en eau et schémas de desserte
- Mobilisation des financements et des contributions des CL
- Mise en place des préalables (terrains, autorisations,...)
- Engagement et suivi des travaux
- Formalisation et contractualisation des engagements

- Impliquer, fédérer et sensibiliser
- Transferts réciproques des compétences et du savoir faire
- Assistance Technique

es de la Coop
Décentralisée, Yvelines

Burkina Faso

- **Contrat Plan État ONEA**
- **Convention de partenariat ONEA communes**
- **Convention d'affermage ONEA Communes DR (État)**
- **Contrat d'affermage ONEA communes opérateurs privés**



**Merci pour votre
attention**

claudejamati@yahoo.fr

8 Octobre 2011

3ème Assises de la Coopération
Décentralisée, Yvelines